



Syndicat National « Force Ouvrière »

des Finances Publiques

Section d'Indre et Loire

Compte rendu du CTL du 11 décembre 2012,
début de la séance à 9h00, présidée par M Grosskopf

Ordre du jour :

- 1- Evolution du CPS Relais et création du CPS Rattaché
- 2- Révision des valeurs locatives des locaux professionnels – Travaux préparatoires à la généralisation de la révision et déroulement de la campagne déclarative 2013
- 3- Modification des horaires d'ouverture au public de la trésorerie de Vouvray
- 4- Questions diverses.

1-Mme Albert nous a présenté ce 1^{er} point de l'ordre du jour.

Le Centre de Prélèvement Service Relais de l'Indre et Loire est actuellement le renfort du CPS de Lyon. A Tours 15 agents travaillent d'août à février comme relais du CPS de Lyon et pour les 5 autres mois de l'année ils sont affectés à l'Equipe de Renfort en Résidence de Tours.

A compter du 1^{er} avril 2013, le CPS relais sera composé de 12 agents, 6B et 6C ; le CPS Rattaché aura aussi 12 agents, 3B et 9C. Ces 2 CPS, toujours situés à Portalis, dépendront du CPS fixe de Strasbourg et seront dirigé par un cadre A, ultérieurement par un A+.

De nouvelles modalités de fonctionnement pour la période « renfort » sont exposées :

Pour 8 agents du CPS relais, sans changement

Pour 4 agents du CPS relais, renfort ERD au lieu de ERR

Pour les agents du CPS rattaché, activité toute l'année en CPS ;

Après plusieurs questions des organisations syndicales, M Grosskopf nous a donné l'ensemble des précisions suivantes :

- Chaque département qui dispose de ce nouveau service le gère « à sa façon »
- Le budget pour l'aménagement des locaux n'est pas encore financé par la Direction Générale, bien que ce soit l'un des moins coûteux..
- Il espérait en demandant la création de ce service, structure d'intérêt national, la création nette d'emplois, ce qui n'est pas le cas il devra faire avec les effectifs du département !!!
- La « transformation » de 4 emplois ERR en ERD, permet de conserver dans le département la bonification indiciaire qui était attachée à des emplois supprimés antérieurement.
- L'affectation des agents entre les différentes structures des CPS sera fonction de l'ancienneté.
- Il n'y aura pas de mutation d'office et s'il n'y a pas assez d'agents pour le CPS rattaché au 1^{er} avril celui-ci ne sera pas ouvert.
- La résidence administrative des agents sera Tours.

Avant de passer au vote il a été demandé une suspension de séance par les organisations syndicales.

Au retour de celle-ci FO-DDFIP 37 a demandé que les affectations pour les deux structures CPS soient soumises à l'avis de la CAPL compétente.

Le DDFIP s'est engagé en ce sens, la précision de CPS rattaché ou relais sera indiquée.

Vote sur la création du CPS rattaché : pour à l'unanimité des OS

Vote sur le mode de fonctionnement des CPS : Solidaires et CGT contre ; FO et CFTC abstention.

FO-DDFIP 37 regrette que la création de ce service soit sans création des emplois nécessaires et que les modalités de fonctionnement n'aient pas été communiquées avant le CTL pour en parler avec les collègues.

2-M Rousseau nous a fait la présentation des principes de la révision foncière et sa mise en œuvre au niveau du département. Le mode de calcul des valeurs locatives des locaux professionnels ne découlerait plus d'une référence à un local type mais à la mise en place d'une grille tarifaire établie par catégories de locaux et par secteurs géographiques. La valeur locative serait obtenue en multipliant la surface du local par le tarif approprié.

La Loi de Finances rectificative de 2010 et la LFR du 16 août 2012, a décalé la généralisation de la révision en 2013 (au lieu de 2012) avec prise en compte pour les impositions 2015.

La communication aux agents concernés et la formation sont en cours, et celle aux usagers est à venir. Une campagne déclarative sera mise en œuvre début février 2013 et se déroulera sur deux mois, elle sera suivie par une phase de relance en mai ou juin 2013.

Les CDIF, de Tours, Chinon et Loches seront principalement sollicités et un correspondant sera mis en place pour les propriétaires de 20 locaux et plus.

Nous faisons remarquer que cette campagne qui se déroule sans effectif supplémentaire, contrairement aux révisions foncières précédentes (70 et 90), arrivera de plus durant les vacances scolaires de février ! ! !

FO DDFIP 37 demande soit un décalage du calendrier, soit un allongement de celui-ci pour que la charge de travail soit moins brutale ou/et située dans une période postérieure aux vacances scolaires.

L'administration est en accord avec cette requête et va la transmettre au niveau national.

3-La demande de fermeture au public le mercredi après-midi de la Trésorerie de Vouvray, a donné lieu au vote, dont les résultats sont les suivants :
CGT abstention, FO, Solidaires et CFTC pour.

Personne ne peut se satisfaire de voir nos services, de plus en plus nombreux demander des périodes de fermeture au public, mais nous ne pouvons pas laisser les agents dans des situations impossible à gérer, du fait de la suppression des emplois ! ! !

4-M Rousseau évoque l'évolution à compter du 1^{er} janvier 2013, de la structure Fiscalité Immobilière. Le Département a été proposé pour faire un « test » avec la création d'un pôle Contrôle-Revenus-Patrimoine. Cette nouvelle entité n'entraîne pas à ce jour de changement dans la situation géographique des collègues qui sont concernés.

Ce pôle sera constitué avec des agents de l'actuelle FI, d'agents des pôle Contrôle et Expertise et probablement d'agents des cellules de CSP (contrôle sur pièces) qui vérifient déjà les dossiers à fort enjeu (DFE).

Le nombre d'agent pourrait varier si la définition des DFE évoluée (seuil de compétence notamment).

5-FO DDFIP 37 a demandé s'il y avait des évolutions dans le transfert de la Trésorerie de Montbazou depuis le CTL du 19 novembre.

M Grosskopf nous a fait savoir qu'aucune information nouvelle n'était apparue, et que le dossier concernant cette Trésorerie et celles évoquées lors du précédent CTL, n'était pas encore envoyé à la Centrale ! ! !

Pour rappel fusion envisagée

« compte-tenu notamment du nécessaire déménagement de la Trésorerie de Montbazon consécutif à la résiliation du bail par la mairie début 2014, mairie qui ne propose semble t-il aucune solution de relogement à ce service public

La direction départementale nous a informé vouloir profiter de ce déménagement pour proposer à la DGFIP un projet plus ambitieux de restructuration du réseau, intégrant fusion de postes comptables et modification des périmètres de compétence. Le transfert du recouvrement de Saint Pierre-des-Corps vers les SIP de Tours et sa transformation en poste spécialisé collectivité locale qui pourrait récupérer les attributions de Vouvray a été évoqué, tout comme la fusion des postes de l'Ile Bouchard et Richelieu, Azay-le-Rideau et Montbazon, Ligueil et Sainte Maure-de-Touraine ou Chinon et Bourgueil. Une redistribution des attributions de Luynes et Joué-les-Tours pourrait également intervenir. Ces décisions dépendront de la politique qui sera préconisée par notre Direction Générale ».

Le dossier sera présenté très prochainement à la DG .

5- Notre organisation a posé la question sur le devenir du SLR (service liaison et recouvrement) composé d'une seule personne au 1^{er} janvier 2013, situé aux Deux Lions et dépendant du service des particuliers au Champ Girault ?

Le DDFIP nous a répondu qu'une réflexion était en cours, notamment à travers un audit à venir . La réponse ne pourra intervenir que dans quelques mois ! ! !

La séance a été levée à 12h30.

Vos élus en CTL. Pascale Carré, Bertrand Viano et Gilles Lavergne